

N°07

Janvier 2022

LA FORÊT REVÉLÉE

L'actualité de notre coopérative

Côté forêt

**Forêt-gibier,
un équilibre vital
pour nos jeunes
peuplements!**

Rencontre avec...

François d'Espinau Saint Luc,
propriétaire forestier dans le Loir-et-Cher

Zoom sur

Acquisition de nouvelles machines



UNISYLVA
RÉVÉLONS NOS FORÊTS

3__ Éditorial

4__ Repères

Parole de / Chiffre clé / En image / Vœux 2022

5__ **Point de vue**

Vie de la coopérative..... 5

Accroissement des effectifs, impacts sur nos locaux

Côté marché 6

Les bois destinés à la trituration : des marchés porteurs

Côté forêt..... 8

Forêt-gibier, un équilibre vital pour nos jeunes peuplements !

10__ **Regards**

Rencontre avec... 10

François d'Espina Saint Luc, propriétaire forestier dans le Loir-et-Cher

4 questions à... 12

Emmanuel Patigny, directeur de l'agence LIMOUSIN

14__ **Actualités**

En bref 14

État d'avancement du plan de relance

Ventes en ligne, les propriétaires peuvent y accéder

Rencontre avec les étudiants de Meymac

Zoom sur..... 15

Acquisition de nouvelles machines

16__ **Mon UNISYLVA**

Hommages à Georges de Montlaur et à Bruno de Luget

Publication de SCA Unisylva – ISSN 2497-3947

Directrice de la publication : Géraldine Fournier
Assistante de la publication : Roxane Tournaire
Site de Marmilhat – 10 allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
+33 (0)4 73 88 88 92

Conception, création et mise en page : **PERISCOPE**
Crédits photographiques : UNISYLVA, AdobeStock, Stéphane Levoye (www.stephanlevoye.com)



Services aux propriétaires forestiers





Bertrand Servois
Président d'UNISYLVA

Les cours monteront-ils jusqu'au ciel?

La décroissance de 2020 fut liée au COVID. 2021 bénéficie d'une reprise économique mondiale dans tous les domaines. Notre filière a vécu des tensions sur les approvisionnements et de fortes augmentations sur les prix : charpente, menuiserie, emballage... En ce qui concerne les grumes, nous l'observons également. Est-ce un phénomène conjoncturel ou durable ? Tous les voyants sont-ils au vert pour autant ?

Si pendant la période entre 1980 et 2010, les prix de nos arbres, notamment du chêne, ont stagné en euro courant, c'est-à-dire qu'ils perdaient de la valeur, nous observons une remontée spectaculaire des cours, chêne et douglas en particulier. Cela est dû à deux facteurs : la reprise alors que les stocks de matière première et transformée étaient bas en France et à l'étranger, mais aussi une demande croissante des produits bois de la part des consommateurs. Les tensions sur les produits intermédiaires sont en train de se résorber, mais les prix demeurent élevés.

Ce contexte est favorable à la mise sur le marché de bois supplémentaires.

Des problèmes sanitaires existent dans certaines de nos forêts et nous obligeront à exploiter les chênes qui dépérissent, les résineux qui ne sont plus en station, et ce, avant qu'il ne soit trop tard. Cela répondra également aux vœux de scieurs qui demandent davantage de bois pour les scieries

françaises, inquiets qu'ils sont de voir une partie être achetée par le grand export. Les prix élevés les obligent à revoir leurs modèles techniques et commerciaux pour progresser en compétitivité.

UNISYLVA commercialise au mieux vos bois, soit par contrats d'approvisionnement, soit en ventes groupées. Les lots sont ainsi triés par qualité ce qui se traduit par la disparition des invendus. Si la vente groupée donne une vision instantanée du marché, les contrats permettent aux industriels français de sécuriser une part de leur approvisionnement tant en quantité qu'en qualité. C'est pourquoi les pouvoirs publics promeuvent ce modèle mis en place par les coopératives, dès lors, qu'à qualité égale, les bois soient achetés par les transformateurs au même prix.

Si les arbres ne poussent pas jusqu'au ciel, il en est de même pour les prix. Aussi, saisissons les opportunités sans mettre en péril l'équilibre de la forêt ni les revenus des années futures.

Parole de...



« Si l'avenir du peuplement est compromis, il faut agir. »

Emmanuel Patigny, directeur de l'agence LIMOUSIN
> L'interview à retrouver p.12

Chiffre clé

400

C'est le nombre de dossiers Plan de Relance déposés pour l'année 2021, représentant une surface totale de 2 150 hectares.

> En bref p.14

En image



Croissant mécanique, un outil à portée de main...

Le croissant mécanique est un outil couramment utilisé pour le dégagement dans les jeunes peuplements issus de régénération naturelle, aux stades fourré et gaulis, et pour les plantations avec du recrû ligneux. Deux appareils ont été acquis et testés par UNISYLVA : plus maniables et plus légers qu'une débroussailluse à dos, avec une consommation moindre. Cet outil permet ainsi une meilleure pénétration dans les bandes boisées et un travail plus fin en dégagement.

Vœux 2022

Emmanuel, Andréa, Édouard, Catherine, Dorian, Louis, Florian, Pascal, Christelle, Abigaëlle, David, Jérôme, Emilie, Marie, Cyril, Franck, Maxence, Noémie

Bonne Année à tous !

Toute l'équipe UNISYLVA présente à chacune et chacun de ses adhérents ses meilleurs vœux pour 2022

Révétons vos forêts en cette nouvelle année

[Voir les vœux UNISYLVA en vidéo ici](#)

Vie de la coopérative

Accroissement des effectifs, impacts sur nos locaux

Dans nos précédentes éditions, nous évoquions la dynamique de recrutement d'UNISYLVA, liée notamment aux exigences du plan de relance.

Avec 26 créations de postes depuis le début de l'année 2021, et presque autant de personnels supplémentaires attendus début 2022, cet accroissement de nos effectifs n'a pas été sans conséquences sur la réorganisation des espaces dans nos différents bureaux.

Selon les sites, plusieurs solutions ont été mises en œuvre ou le seront dans un proche avenir :

- Si leur superficie est satisfaisante pour faire face à des effectifs croissants, une réorganisation dans l'espace, couplée avec des mobiliers de bureau « compacts » s'avère suffisante, ce qui sera le cas par exemple du bureau de La Châtre (dpt. 36).

- Quelques travaux supplémentaires peuvent parfois s'avérer nécessaires. C'est ainsi que dans nos locaux de Bourges (dpt. 18), outre les changements de mobilier, la pose de portes de bureaux coulissantes a apporté gain de place et confort tout en répondant aux exigences des normes en vigueur.

- À Limoges (dpt. 87), ce sont des travaux plus lourds qui sont actuellement mis en œuvre en ajoutant des cloisons séparatives et en réduisant la surface du local d'archives pour créer 3 nouveaux bureaux.

- Mais parfois la vétusté et l'exiguïté des locaux imposent des solutions plus radicales. Le conseil d'administration a donc décidé d'acquérir d'autres espaces pour le bureau de Bourgneuf (dpt. 23), plus récents et plus vastes que le site actuel. Ils feront l'objet de travaux d'aménagement pour les rendre opérationnels courant 2022.

- De la même façon, l'équipe de notre bureau de Saint-Flour (dpt. 15) vient d'emménager rue du Docteur Lionnet, dans de nouveaux locaux spacieux et fonctionnels.



Enfin, il sera prochainement présenté au conseil d'administration un projet de déménagement de notre bureau de Moulins (dpt. 03) dans des locaux plus vastes situés rue de Paris.

Les bois destinés à la trituration : des marchés porteurs

La trituration dans nos forêts

Le bois de trituration est destiné à la fabrication des pâtes de cellulose, des panneaux et éventuellement à d'autres applications comme la fabrication de granulés à base de bois (pellets).

En forêt, la production des bois consommés par l'industrie de la trituration est incontournable.

Elle est effectivement alimentée par les éclaircies, nécessaires à l'accompagnement du cycle de croissance des peuplements forestiers, et par l'évacuation des sous-produits des coupes de bois d'œuvre. L'extraction des bois de trituration permet d'autre part de réduire sensiblement les coûts du renouvellement qui suivront une coupe de régénération.

Il existe aussi des productions plus spécifiques comme des plantations dédiées ou comme certaines parcelles de taillis de bouleaux ou de trembles qui seront conduites à des fins principalement cynégétiques. Ces dernières seront renouvelées grâce à une récolte quasiment exclusive de bois de trituration, améliorant ainsi sensiblement les disponibilités alimentaires et de refuge pour la faune sauvage.

Pour UNISYLVA, sur les quatre dernières années, la commercialisation des bois de trituration représente 23 % du volume récolté globalement par ses adhérents.



Le marché des produits à base de trituration

Les marchés des produits fabriqués à base de bois de trituration sont actuellement porteurs.

Les panneaux à base de bois de type OSB (*Oriented Strand Board* ou panneaux à lamelles orientées) bénéficient de la forte demande des secteurs du bâtiment. Effectivement, il y a en France comme à l'étranger et notamment aux États-Unis et en Chine, un rattrapage des constructions ralenties depuis la crise de 2008 et bien évidemment plus récemment par la crise COVID 19. C'est ainsi que le Ministère de la Transition Écologique (MTE) observe en septembre 2021 et sur un an une augmentation des permis de construire délivrés (+15,6 %) et des mises en chantiers (+8 %). On constate aussi en France une forte croissance de la rénovation des bâtiments anciens.

Les panneaux de particules et de fibres sont employés en aménagement intérieur et dans l'ameublement. La demande est là aussi forte, suivant naturellement le rythme imposé par les marchés cités précédemment.

La demande dans le secteur de la cellulose est soutenue par les produits d'hygiène dont la consommation a été tirée par la crise sanitaire, mais aussi fortement par l'emballage. Le développement du e-commerce génère effectivement une demande croissante en craft et en carton, l'augmentation significative des flux bénéficiant d'une croissance et d'une bonne activité économique mondiale. Le papier d'impression, dont les ventes ont beaucoup souffert du confinement mondial et du développement du télétravail, retrouve une activité correcte.

Enfin le marché du granulé à base de bois ou pellets profite de la hausse massive des prix du gaz, de l'électricité et du fuel. En effet, alors que l'indice du prix du granulé en vrac n'a pas augmenté en un an (109,6 en septembre 2020 et 110 en septembre 2021, source CEEB) celui du gaz naturel a augmenté de 85 % pendant la même période (source CRE) et celui du fuel livré à domicile de 43 % (source INSEE).

Positionnement d'UNISYLVA

La stratégie adoptée par UNISYLVA est la mise en place de contrats fiables pour sécuriser l'évacuation de ces coproduits de nos forêts ainsi que la diversification des débouchés pour éviter une trop forte dépendance à un secteur d'activité donné.

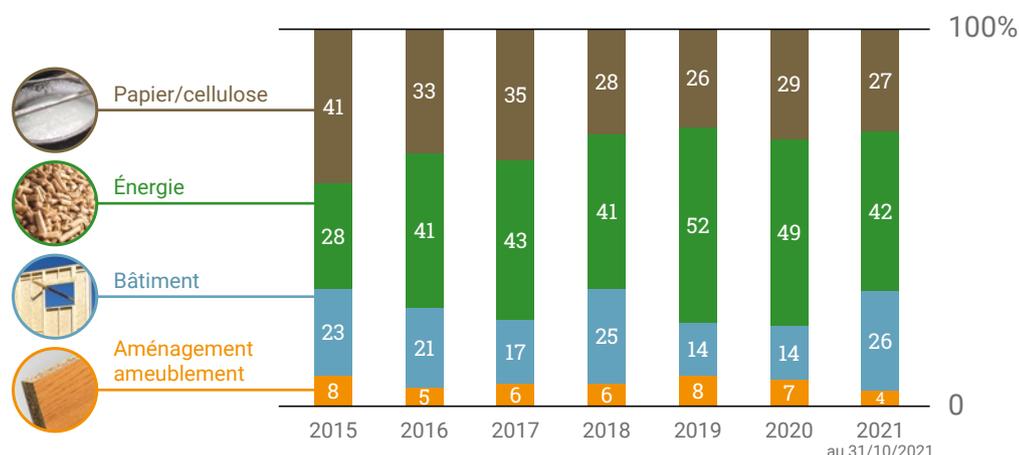
La conjoncture actuelle soutient les marchés du bois de trituration et s'accompagne d'une croissance structurelle. En effet, l'intégration du bois dans le bâtiment est devenue courante et d'autre part les industriels et les consommateurs recherchent avec efficacité à remplacer les produits à base d'énergie fossile qu'ils consommaient habituellement.

Les marchés sont suffisamment porteurs aujourd'hui et les volumes supplémentaires contractualisés ont permis cette

année d'accompagner la croissance globale de la coopérative ainsi que la valorisation des volumes issus du plan de relance. L'étape à venir consiste à travailler l'optimisation de la valorisation par un développement et une meilleure maîtrise des flux.

La diversification des secteurs permet de garantir une stabilité dans l'écoulement des produits de trituration (voir graphique ci-dessous). Les variations conjoncturelles sont ainsi absorbées.

RÉPARTITION DE L'UTILISATION FINALE DES BOIS DE TRITURATION COMMERCIALISÉS PAR UNISYLVA (EN %)



Côté forêt

Forêt-gibier, un équilibre vital pour nos jeunes peuplements !

La biodiversité forestière recèle une grande richesse tant au niveau végétal qu'animal. Mais il est des secteurs géographiques où des populations excessives de grands ongulés (cerf, chevreuil, sanglier) occasionnent des dégâts mettant en péril la qualité, la production, voire la pérennité de la forêt.

L'analyse des tableaux de chasse montre une expansion spatiale (en montagne jusqu'à 2500 mètres d'altitude) et numérique très importante de ces trois espèces. En une vingtaine d'années, on observe un doublement des populations de sanglier et de cerf et une multiplication par 1,5 de la population de chevreuil.

Cette progression est notamment due à la mise en place de plan de chasse, à la fin des années 1970 qui fixent les nombres minimum et maximum d'animaux à tirer, par territoire, au changement climatique, à la faible présence de grands prédateurs et à une baisse du nombre des chasseurs.

Les types de dégâts et leurs impacts sylvicoles

Les dégâts occasionnés sur les jeunes peuplements sont soit d'origine alimentaire avec des abrouissements, des écorçages ou des affouillements et arrachages soit d'origine comportementale avec des frottis.

L'AFFOUILLEMENT

C'est la consommation de graines (chêne, hêtre, châtaignier) par le sanglier et dans une moindre mesure par le cerf. Ce dégât peut empêcher une régénération naturelle !



L'ARRACHAGE, LE DÉTERRAGE

Provoqué par les sangliers, ce dégât concerne les jeunes plantations. Les racines sont alors mises à nu entraînant dessèchement et mortalité du plant.

L'ABROUISSEMENT

Des bourgeons, des jeunes pousses et des rejets sont consommés par les cervidés en période de repos de végétation et au printemps. Ce dégât, observable jusqu'à une hauteur de 2 m pour le cerf et 80 cm pour le chevreuil, concerne de nombreuses essences feuillues et résineuses.



Il entraîne :

- une perte de croissance en hauteur qui engendre un allongement de la période de renouvellement induisant des coûts supplémentaires de dégagement ;
- un épuisement des rejets et un risque de mortalité sur les

plants et semis qui peuvent faire échouer le renouvellement ;

- une modification de l'architecture des plants et semis avec la formation de fourche qui peuvent contraindre à réaliser des tailles de formation induisant des coûts supplémentaires.

L'ÉCORÇAGE

Le cerf consomme les écorces lors de la montée de sève en fin de l'hiver. Cette consommation ne serait pas alimentaire, mais elle pourrait être liée au stress et à un besoin sanitaire de s'autovermifuger avec les tanins. Ces dégâts s'observent sur des arbres à écorce fine dans le jeune âge (douglas, frêne, peuplier, épicéa et châtaignier). Elle provoque des plaies qui favorisent l'entrée de parasites, une baisse de résistance mécanique au niveau de la blessure pouvant entraîner un risque de casse, une baisse de la qualité, une mort par annélation.



LES FROTTIS

Il s'agit d'un frottement des bois des cervidés mâles dans le but de marquer leur territoire (olfactif et visuel). Pour le chevreuil, les frottis ont lieu de février à juillet



sur des tiges inférieures à 6 cm de diamètre.

Pour le cerf, le marquage a lieu en juillet/août au moment du fraye des bois et de septembre à novembre au moment du rut. Les dégâts sont observables sur des tiges pouvant aller jusqu'à 30 cm de diamètre.

Trois leviers pour restaurer ou maintenir l'équilibre forêt-gibier

LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION

Un dialogue et une concertation entre chasseurs, administration et gestionnaires forestiers qui ne doivent pas être seulement au niveau du massif forestier, mais à l'échelle d'un territoire. Il faut rechercher les causes du déséquilibre (surdensité d'animaux, sylviculture trop timide qui n'apporte pas suffisamment de lumière, dérangement en périodes sensibles : rut, hiver, mises bas).

LA CHASSE

La régulation des populations passe par l'établissement d'un plan de chasse et par sa réalisation. La pression de chasse doit s'exercer régulièrement sur tout le territoire.

LA GESTION FORESTIÈRE

Une gestion forestière qui améliore la capacité d'accueil (combinaison entre une zone de refuge et une zone de gagnage) à l'échelle du territoire.



Photo © Stéphane Levoye – www.stephanlevoye.com

Quelle gestion forestière pour améliorer cette capacité d'accueil ?

- **Renouveler sur des surfaces réduites** 2 hectares à 4 ha bien réparties dans le temps et dans l'espace ce qui créera une alternance entre des zones ouvertes et des zones fermées. L'idéal « cynégétique » est d'avoir de nombreuses unités de gestion de petite taille pour maximiser les zones de bordure.
- **Mettre en place, dès les coupes de régénération, des cloisonnements cultureux.** Ils vont permettre le développement de la végétation adventice (ronce, semi-ligneux) et vont canaliser les animaux sur ces layons limitant ainsi les dégâts sur les semis.
- **Effectuer des dégagements en « puits ».** Cette technique consiste à mettre en lumière la tête du plant en laissant autour des essences accessoires (bouleau, charme). Le plant est ainsi protégé contre les abrouissements et les frottis et sa forme est améliorée grâce au gainage (meilleure dominance apicale, branches plus fines).
- **Effectuer des éclaircies dynamiques et régulières** qui vont apporter de la lumière favorisant l'installation et le développement de la strate herbacée et arbustive.
- **Ouvrir, dans les peuplements adultes, des cloisonnements d'exploitation** qui multiplient les effets de lisières internes.
- Favoriser la diversité des essences et introduire des arbres fruitiers.
- **Aménager des prairies artificielles** (2 ha pour 100 ha de forêt) en semant du trèfle, de la luzerne, du ray gras et des poacées. Cela limite la pression des cervidés sur les jeunes peuplements en les orientant sur ces pâtures riches.
- **Entretien ou créer des pré-bois, des allées enherbées...**
- **Aménager des points d'eau** (mares, petits étangs, retenues collinaires) pour permettre aux animaux de s'abreuver et de se souiller.

Si un déséquilibre est constaté, des protections individuelles ou globales devront être mises. Leur utilisation reste un aveu d'échec !

Les protections

Individuelles ou globales, elles vont faire bondir le coût du renouvellement en le multipliant par deux ou trois ! Les clôtures globales sont à réserver aux surfaces supérieures à 2,5 ha. Elles présentent deux inconvénients majeurs : leur prix et le fait qu'elles privent le gibier d'une partie de son domaine vital ce qui peut reporter les dégâts sur d'autres parcelles...

TYPE DE PROTECTION	CHEVREUIL	CERF
Individuelle (manchon plastique + piquets + mise en place)	2 à 3 € HT/ plant	7 à 9 € HT/ plant
Répulsif biologique à base de graisse de mouton (TRICO)	1 à 2 fois par an <small>Prix après plantation de 0,15 € HT/plant à 0,27 € HT/plant suivant la densité, l'essence, et l'âge de la plantation</small>	
Globale avec clôture électrique (dégâts localisés dans l'année) – Dispositif qui demande une grande surveillance	4 fils (6 € HT/ml) <small>Le premier fil doit être à mois de 20 cm du sol</small>	7 fils (8 € HT/ml)
Globale avec engrillagement	12 à 20 € HT/ml <small>en fonction de la hauteur (1,40 ou 2,20 m)</small>	

Le dialogue et les échanges d'information entre chasseurs, administration, propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers permettent et permettront de prendre les bonnes décisions pour établir, rétablir ou maintenir une harmonie entre les ongulés et la forêt.

Rencontre avec...

François d'Espinay Saint Luc, propriétaire forestier en Sologne



François d'Espinay Saint Luc, ancien cadre de la banque CIC, est propriétaire de 240 ha de forêt en Sologne, gérés par UNISYLVA. Cette propriété située sur la commune de Veilleins, dont il est le Maire, est de caractère typiquement Solognot. La richesse des peuplements de pins, chênes, châtaigniers et leur diversité varient au gré des parcelles où sous le manteau sableux, les argiles de Sologne sont présentes partout. Comme souvent sur ce territoire, l'attrait cynégétique est important.

COMMENT ÊTES-VOUS VENU À LA FORÊT ?

La propriété, qui couvrait près de 800 ha de bois et quelque 200 ha de terres agricoles, a été divisée en 3 lors de la succession. J'ai accompagné, quand mon temps libre le permettait, mon père dans ses actes de gestion ainsi que les techniciens de la coopérative et notamment Richard Dron, directeur de coopérative à cette période. Mon implication par la suite pour la gestion du domaine s'est faite tout naturellement. C'est un peu dans les gènes familiaux. Je suis d'ailleurs très impliqué dans plusieurs instances forestières du département (Syndicat Forestier, Groupement de Développement Forestier, Animations Natura 2000...)

POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE FORÊT EN QUELQUES MOTS ?

Cette forêt est issue en grande partie de l'abandon de terres agricoles. Sur la commune de Veilleins, à l'époque de Napoléon III, nous comptons 800 ha de bois et forêt pour 3500 ha de terres et étangs. Aujourd'hui c'est l'inverse.

Abandonnées par l'agriculture, beaucoup de ces terres se sont boisées naturellement en pins, chênes et bouleaux.

EN QUOI VOTRE FORÊT EST-ELLE PARTICULIÈRE ?

Les peuplements riches en chênes sont issus de récolte de glands en forêt de Bruadan (à l'époque forêt royale) et ramenés sur site par tombereaux entiers puis semés.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE GESTION FORESTIÈRE ?

Comme beaucoup de forêts en Sologne les peuplements à base de chênes sont vieillissants. Mon principal but à ce jour est de rajeunir progressivement ces parcelles, d'améliorer les peuplements résineux, tout en tenant compte de l'attrait cynégétique que je valorise en exploitant les taillis purs d'essences secondaires afin de créer sur l'ensemble du territoire des refuges à gibier.

COMMENT CONCILIEZ-VOUS CHASSE ET ACTIVITÉS FORESTIÈRES ?

La chasse est un revenu conséquent et régulier. Elle est aujourd'hui pratiquée sur la surface initiale de la propriété, c'est-à-dire sur mille hectares. Mes baux de chasse sont précis à ce sujet : la sylviculture et la chasse doivent coexister. Tout se déroule pour le mieux avec une communication permanente entre les chasseurs, le gestionnaire et moi-même.

« Mon principal but à ce jour est de rajeunir progressivement ces parcelles, d'améliorer les peuplements résineux, tout en tenant compte de l'attrait cynégétique. »

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA LOCATION DE CHASSE POUR VOTRE PROPRIÉTÉ ?

Comme je le soulignais précédemment, la location de chasse procure un revenu régulier et non négligeable, mais elle me permet également d'entretenir l'infrastructure de la propriété qui incombe, en partie, aux locataires.



PETIT QUESTIONNAIRE DE PROUST

Votre meilleur souvenir forestier ?

Pas de souvenir particulier, le plaisir d'être en forêt reste intact.

Votre arbre préféré ?

Un gros chêne en parcelle 9G d'une circonférence avoisinant les 4 mètres et qui autrefois était enlacé avec un bouleau aujourd'hui disparu.

Votre saison préférée ?

L'automne, la Sologne se pare de couleurs qui explosent lorsque la luminosité est optimale, ses odeurs, la migration des oiseaux que l'on observe sur les étangs brumeux le matin.

Un animal forestier fétiche ?

Le cerf ! Majestueux !

4 questions à...

Emmanuel Patigny

Directeur de l'agence LIMOUSIN qui dirige une équipe de seize collaborateurs sur les départements de la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.



U..A LES FORÊTS EN LIMOUSIN SONT-ELLES SOUMISES À LA PRESSION DU GIBIER ?

Les populations de gibier et donc la pression qui en découle sont importantes sur notre territoire pour diverses raisons dont les principales sont l'abandon des territoires ruraux par l'Homme, la baisse du nombre de chasseurs et l'absence de prédateurs tel que le loup. Les effets du changement climatique comme les saisons de végétation plus longues et les périodes de froid plus courtes et moins intenses augmentent la probabilité de survie d'une naissance et la disponibilité en nourriture. La population du chevreuil explose et cause deux types de dégâts : l'abroutissement et le frottis. Dans une moindre mesure, le cerf est aussi de plus en plus présent. Il y a 15 ans, quand j'ai commencé à travailler sur le Limousin, on le trouvait sur les secteurs de Saint-Nicolas-Courbefy, Saint-Junien-la-Brègère, La Courtine. Aujourd'hui, il est partout et provoque l'écorçage de douglas ou d'épicéa de 20 ans et plus. Cette blessure est une porte d'entrée aux pathogènes.

U..A LES RENOUVELLEMENTS SONT EN AUGMENTATION, QUELS SONT LES ENJEUX EN MATIÈRE D'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE ?

Une pression incontrôlée du gibier peut aller jusqu'à l'échec total d'un reboisement. Il est donc important de maintenir

un équilibre permettant de garantir la réussite de la plantation surtout les premières années. À cette pression cynégétique s'ajoutent les sécheresses récurrentes ainsi que les attaques d'hylobe qui concernent aujourd'hui l'ensemble du Limousin. L'enjeu d'un renouvellement réussi est tout d'abord patrimonial, pour le propriétaire. Un reboisement est un investissement et génère à terme un revenu des bois. Bien souvent, le propriétaire réinjecte ces revenus dans l'amélioration de sa forêt ; c'est un cercle vertueux. Il s'agit ensuite d'un enjeu pour la filière puisque les renouvellements sont une garantie qualitative et quantitative de disponibilité de la ressource. C'est enfin un enjeu sociétal : une forêt où la composante cynégétique est maîtrisée aboutira à une forêt de qualité, travaillée, ouverte et captatrice de carbone.

U..A PEUT-ON RÉDUIRE LES RISQUES DE DÉGÂTS DE GIBIER ?

Bien sûr, il est possible de réduire les risques de dégâts de gibier. Notre contrat de suivi permet de faire le constat de l'état de la parcelle renouvelée régulièrement et de prendre des mesures si nécessaire. On peut accepter une certaine proportion de dégâts liés au gibier, mais il faut que les pertes totales soient diffuses et n'excèdent pas un seuil variable selon les essences. Si l'avenir du peuplement est compromis, il faut agir. Face à cette pression accrue

sur les plantations, nous avons déjà augmenté les densités de plants. À noter que cette augmentation de densité permet aussi une sélection des arbres de plus grande qualité lors des éclaircies futures. La mise en place de répulsifs, préventive ou curative, peut être une possibilité de réduire les dégâts. Nous pouvons également installer des protections de type gaine sur les feuillus, mais cela peut doubler le prix de la plantation.

U..A QUE CONSEILLEZ-VOUS AUX PROPRIÉTAIRES ?

En régénération naturelle la pression du chevreuil se répartit sur un plus grand nombre de plants et les dégâts sont plus acceptables. Celle-ci n'est toutefois pas conseillée ni possible partout. Augmenter les densités de plants, lors d'un renouvellement assisté augmente le prix au départ, mais réduit celui consacré aux moyens de protection. Cela favorise par ailleurs l'élagage naturel des arbres. Si les dégâts mettent en péril la pérennité du peuplement, je conseille aux propriétaires de réaliser une déclaration de dégâts de gibier à la fédération de chasse. Les techniciens sylviculture-gestion peuvent vous aider dans cette démarche. Si ces dégâts sont trop importants et récurrents, un rendez-vous entre le gestionnaire forestier d'UNISYLVA, le propriétaire, la fédération de chasse et le représentant de la société de chasse peut être organisé pour dialoguer et adapter la pression de chasse.

L'agence LIMOUSIN en quelques chiffres

2 700

ADHÉRENTS



100

DOCUMENTS DE GESTION
DURABLE/AN
(RTG/PSG)



54 000

HECTARES EN GESTION

350 000

PLANTS FEUILLUS ET RÉSINEUX/AN



28 essences

DE PLANTS MISES EN PLACE



700 ha/an

DE SURFACE DE TRAVAUX

155 000

M³ COMMERCIALISÉS SOUS CONTRAT
D'APPROVISIONNEMENT



35 000

M³ COMMERCIALISÉS EN VENTES
POUR COMPTE

UNISYLVA LIMOUSIN, UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

31 avenue Baudin – 87000 Limoges
hautevienn@unisylva.com

4 avenue René Viviani – 23400 Bourgneuf
creuse@unisylva.com

1 boulevard du Pré Soubise – 19250 Meymac
correze@unisylva.com

DIRECTEURS AGENCE

Emmanuel Patigny – Directeur
Tél. 06 71 58 47 51 – emmanuel.patigny@unisylva.com

Damien Chanut – Directeur Adjoint
Tél. 06 71 58 47 54 – damien.chanut@unisylva.com

COLLABORATRICES ADMINISTRATIVES

Accueil Meymac – Nadine Ciet
Tél. 05 55 95 25 03 – nadine.ciet@unisylva.com

Accueil Bourgneuf – Valérie Boccadamo
Tél. 05 55 64 22 92 – valerie.boccadamo@unisylva.com

Accueil Limoges – Alexandra Duthier
Tél. 05 55 77 93 61 – alexandra.duthier@unisylva.com

COLLABORATEURS TECHNIQUES SUR TROIS SITES

MEYMAC

Natan Bignaud – Apprenti Technicien Forestier
Tél. 07 57 42 16 90 – natan.bignaud@unisylva.com

Joris Cousson – Technicien exploitation forestière - ventes bois
Tél. 07 57 09 61 57 – joris.cousson@unisylva.com

Nathalie Laurent – Technicienne gestion et travaux sylvicoles
Tél. 06 86 46 91 37 – nathalie.laurent@unisylva.com

Rémy Meyzat – Technicien exploitation forestière - ventes bois
Tél. 06 31 54 00 72 – remy.meyzat@unisylva.com

Louis Trutt – Technicien exploitation forestière - ventes bois
Tél. 07 57 42 16 86 – louis.trutt@unisylva.com

BOURGANEUF

Fabien Aries – Technicien exploitation forestière - ventes bois
Tél. 06 75 59 44 59 – fabien.aries@unisylva.com

Pascal Barbier – Technicien gestion et travaux sylvicoles
Tél. 06 86 46 91 33 – pascal.barbier@unisylva.com

Alexandre Barrat – Technicien exploitation forestière - ventes bois
Tél. 06 75 59 43 99 – alexandre.barrat@unisylva.com

Audrey Beaumatin – Technicienne forestière Plan de Relance
Tél. 06 30 44 11 63 – audrey.beaumatina@unisylva.com

Cyril Cabrit – Ingénieur forestier - gestion/sylviculture
Tél. 07 57 41 42 36 – cyril.cabrit@unisylva.com

Julien Renon – Technicien exploitation forestière - ventes bois
Tél. 06 86 46 91 39 – julien.renon@unisylva.com

Océane Vente – Technicienne forestière Plan de Relance
Tél. 06 08 93 23 95 – justin.pinto@unisylva.com

LIMOGES

Franck Bermond – Technicien gestion et travaux sylvicoles
Tél. 06 71 58 47 50 – franck.bermond@unisylva.com

Tanguy Charraud – Technicien exploitation forestière - ventes bois
Tél. 07 89 69 31 52 – tanguy.charraud@unisylva.com

Dorian Geneste – Technicien exploitation forestière - ventes bois
Tél. 06 86 46 91 36 – dorian.geneste@unisylva.com

Grégoire Chauvin – Ingénieur forestier - gestion/sylviculture
Tél. 07 87 48 60 27 – gregoire.chauvin@unisylva.com

Adrien Villebonnet – Aide technique forestier
Tél. 07 57 09 61 62 – adrien.villebonnet@unisylva.com

En bref

État d'avancement du plan de relance

Fin 2019, votre coopérative UNISYLVA a candidaté aux deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) du plan de relance du gouvernement destinés à la filière forêt-bois. Nous avons notamment obtenu une enveloppe de 8,9 M€ pour nos adhérents ayant des projets de renouvellement de peuplements forestiers sinistrés, déperissants ou pauvres. Cette enveloppe représente une activité en reboisement équivalente à deux années habituelles de plantation, qui vient s'ajouter aux autres reboisements déjà programmés.

Depuis le début de l'année 2021, UNISYLVA s'est mobilisée pour soutenir cet effort et faire bénéficier ses adhérents de ces aides aux taux exceptionnels. Sept embauches ont été réalisées pour aider au montage des dossiers, un outil spécifique interne a été développé pour améliorer les diagnostics de sols préalables. Nous aurons ainsi déposé à la fin de l'année (délai ultime pour la transmission des dossiers à l'administration) environ 400 dossiers pour une surface totale de 2150 ha.

Afin de faciliter le financement de ces projets à ses adhérents et éviter une trop grande avance de trésorerie, UNISYLVA appliquera un délai d'un an pour le paiement de 60 % du montant des travaux, ce qui correspond au taux minimal de subvention.

VENTE EN LIGNE, LES PROPRIÉTAIRES PEUVENT Y ACCÉDER

En 2021, UNISYLVA a développé une plateforme de vente en ligne pour la réalisation des ventes pour compte de façon à présenter à nos clients (scieurs, exploitants) les lots de bois de nos adhérents. Cette plateforme est maintenant opérationnelle et est ouverte aux coopératives partenaires CFBL et FBE. Nos adhérents qui ont des lots de bois en vente peuvent assister aux ventes en spectateur et voir ainsi en direct le résultat pour leur(s) lot(s). Un mail automatique leur est envoyé avant la vente pour avoir les codes de connexion.

RÉVISION DU STANDARD PEFC®

62 % de la surface des forêts gérées par UNISYLVA et plus de 7 000 adhérents de la coopérative sont certifiés PEFC®, c'est pourquoi votre coopérative participe activement aux travaux menés par PEFC France. Le forum se poursuit jusque fin 2021 et sera suivi de la consultation publique du Standard de Gestion Forestière Durable PEFC®.

Rencontre avec les étudiants de Meymac

Dans le cadre de son engagement dans la formation des techniciens et ingénieurs forestiers de demain, UNISYLVA multiplie les interventions au sein des écoles, centres de formation ou encore universités. Cet engagement se traduit par différentes présentations en salle ou directement sur le terrain.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, Alexandre Fabioux, Directeur des Ressources Humaines (DRH) de la Coopérative s'est rendu à deux reprises au Centre de Formation des Apprentis de Meymac (Corrèze – 19), accompagné de Franck Bermond, Technicien Forestier expérimenté de l'agence Limousin et ancien étudiant de cette école.

Ils ont ainsi pu rencontrer des élèves préparant des Brevets de Technicien Supérieur (BTS) en Gestion Forestière et en

Technique Commerciale. Chaque matinée, en salle, était réservée à la présentation de la forêt privée, de la coopérative UNISYLVA et de nos métiers. Chaque après-midi, en forêt, a permis aux élèves de ces classes de BTS de rencontrer les différents acteurs de notre entreprise : Techniciens Gestion/Sylviculture & d'Exploitation, Chauffeurs d'engins et DRH.

Cet exercice, fort d'enjeu pour les forêts de demain, sera renouvelé chaque année. Au travers de ces journées, les salariés d'UNISYLVA souhaitent donner du sens aux métiers de ses futurs forestiers, en partageant leur passion.

En cette période de croissance, c'est aussi l'opportunité pour UNISYLVA, de constituer un vivier et d'anticiper tous les recrutements qui iront au service des adhérents!



Zoom sur

Acquisition de nouvelles machines

UNISYLVA vient de racheter l'entreprise de travaux forestiers de Gérard Teulade sur le Cantal afin de maintenir les moyens d'exploitation nécessaires à la mobilisation des bois chez nos adhérents.

Disposer de moyens matériels (machines de bûcheronnage, porteurs, débusqueurs...) et humains (chauffeurs, bûcherons...) en propre ou en ayant recours à la sous-traitance, devient de plus en plus une vraie problématique pour la mobilisation des bois et plus globalement tous les travaux en forêt tant cette main-d'œuvre devient rare.

Sur le Cantal, notre agence locale a récemment été ainsi confrontée à la baisse d'activité d'un de ses sous-traitants et au départ en retraite d'un autre sans repreneur. Pour autant, il faut

pérenniser ces moyens pour récolter les bois chez nos adhérents et répondre aux marchés actuels et nouveaux (chaufferie bois d'Aurillac).

Aussi, après réflexion, il a été décidé avec le conseil d'administration et avec l'adhésion des élus du personnel (CSE) de reprendre l'entreprise de travaux forestiers de Gérard Teulade, qui prenait sa retraite, sous-traitante d'UNISYLVA et spécialisée dans l'abattage mécanisé et dans le débardage.

Cette reprise comprend les 3 chauffeurs salariés qui ont été rattachés à l'agence du Cantal : Claude Brousse, Michel Marcenac et Davy Chataur. Ces chauffeurs avaient respectivement 26, 10 et 5 ans d'ancienneté. Avec ces chauffeurs, leurs machines ont été reprises : 2 porteurs et 1 machine de bûcheronnage, ainsi que tous les matériels et véhicules permettant leur bonne utilisation. Cela porte à 8 le parc total d'UNISYLVA en machines d'exploitation forestière, sur l'ensemble de son secteur d'activité, soit environ 10-15 % de ses besoins en moyens d'exploitation.



Ces machines avec leurs chauffeurs travaillent maintenant à 100 % pour UNISYLVA sur l'ouest du Cantal et sur les départements voisins (sud Corrèze, est Lot). Elles interviennent essentiellement dans les peuplements résineux (éclaircies, coupes de régénération) et plus ponctuellement dans le feuillu.

QUELQUES COMMENTAIRES DE LA PART DE DAVY CHATAUR

Comment avez-vous réagi en apprenant le rachat de l'entreprise Teulade par UNISYLVA ?

« Inquiet dans un premier temps. Agréablement surpris ensuite. Pour moi, UNISYLVA est vue comme une grande société. Le matériel est récent et renouvelé.

Je suis content de découvrir le fonctionnement d'une nouvelle entreprise de 150 personnes. Je pense que je pourrai m'épanouir avec des perspectives d'évolution, alors que c'est plus difficile dans une petite entreprise. »



Hommage à Georges de Montlaur

Notre premier président, Georges de Montlaur, nous a quittés. Il nous laisse le souvenir avant tout d'un sylviculteur passionné, capable de pénétrer ses fourrés de régénération comme un sanglier, tronçonneuse à la main si besoin, comme pour mieux les diagnostiquer. Il fut un promoteur de la mise en régénération des chênaies privées, appliquée avec succès dans la magnifique chênaie de Jaligny dans l'Allier. Président de coopérative (UNICOF puis UNISYLVA), président du CRPF Auvergnat, administrateur du syndicalisme forestier au plan départemental et national, présent dans les multiples associations propres à notre filière, son engagement bénévole pour le rassemblement, la promotion et la défense des intérêts de la forêt privée était sans faille. Homme de lettres, collectionneur de livres anciens, il savait avec humour, lors d'un conseil d'administration, relever d'une citation latine une situation particulière. Au-delà de ce trait de caractère, sa fine intelligence l'aidait à comprendre les situations et choisir les solutions utiles à l'avenir et au développement d'UNISYLVA. Merci, cher président, de votre engagement toujours accompagné de votre sourire, UNISYLVA vous regrette déjà et présente à votre épouse ses très sincères condoléances.

UNISYLVA était présente aux obsèques à Jaligny au travers de Bertrand Servois, son président, Gilles de Boncourt, son directeur général, messieurs de Sèze, Thuret et Guespereau, anciens présidents, ainsi que l'agence Nord Auvergne Bourbonnais avec Philippe Veyret et son équipe.



Hommage à Bruno de Luget

Bruno de Luget vient de nous quitter. Forestier de formation et de cœur, il participa soutenu par le syndicat et Gilles Guespereau à la création de GEDEFY en 1976. Très vite apprécié des propriétaires forestiers de l'Yonne pour son dynamisme, sa compétence et sa probité, il sut développer la coopérative. Passant le relais à la création d'UNISYLVA en 2004, il resta néanmoins toujours disponible et contribua positivement à la réussite de cette nouvelle coopérative. Homme dévoué et de dévotion, être hospitalier de Notre Dame de Lourdes était important pour lui. La grande famille des forestiers te salue et te remercie, cher Bruno, et présente à ton épouse, à tes cinq enfants leurs très sincères condoléances.

Gilles de Boncourt
Directeur général

Nous venons d'apprendre le décès d'André Farinotti qui fut le directeur général de la Coopérative du Centre et de l'UNICOF jusqu'à son départ à la retraite en 1998. Nous retracerons sa carrière et ce qu'il a apporté à nos coopératives dans notre prochaine lettre.



UNISYLVA